

**FORMULAIRE D'INTERDICTION
DE CIRCULATION**

1) DEMANDEUR

Particulier : Nom..... Prénom..... Date de naissance.....

Adresse.....

.....

☎ : ☒ e. Mail.....

OU **Entreprise** : Nom de l'entreprise.....

Nom du responsable.....

Adresse.....

☎ : ☒ e. Mail.....

N° de Siret (obligatoire) :

2) NATURE DES TRAVAUX

.....

3) ADRESSE DES TRAVAUX

.....

4) DATES D'INTERVENTION ENVISAGÉES

- Un jour : le..... de..... Heures à..... Heures

OU

- Plusieurs jours : du..... au..... de..... Heures à..... Heures

5) TYPE D'AUTORISATION

Interruption de circulation ☐

Rétrécissement de la chaussée ☐

Le pétitionnaire s'engage à se conformer à tous les règlements et textes en vigueur liés à l'occupation du domaine public, à régler les droits de voirie éventuels et les redevances liées au stationnement payant. Toute demande devra parvenir à la Police Administrative, **5 jours ouvrés avant la date prévue de l'opération.**

Déposé le.....

Signature

(Extrait de la Délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 2022)

(TARIFICATION 2023)

En cas de dépassement des dates indiquées, une autorisation complémentaire devra être sollicitée et les droits de voirie complémentaires réglés selon les mêmes formes.

En cas de durée ou de surface d'occupation du domaine public inférieure aux prévisions, le montant des droits sera inchangé et aucune réclamation ou demande de dégrèvement ne sera reçue.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour toute redevance inférieure à 15€, la preuve du paiement de cette dernière devra être adressée par mail à police-administrative@salon-de-provence.org afin que l'arrêté puisse vous être délivré.

<i>TAXE</i>	<i>TYPE D'AUTORISATION</i>	<i>OBJET UNITÉ DE MESURE</i>	<i>TARIF 2023</i>
Droit de voirie et produits des Permis de stationnement provisoires	Stationnement sur chaussée		6,90€ la ½ journée
Frais de dossier	Instruction		5€ par dossier

Police Administrative

TEL 04. 90. 44. 89. 62

MAIL police-administrative@salon-de-provence.org

**DEMANDE DE DEROGATION
DE TONNAGE**

Nom de l'entreprise.....

Adresse.....

.....

Mail.....

Téléphone.....

Tonnage des véhicules.....

Longueur des véhicules.....

Nombre d'essieux.....

Nature de l'intervention ou des Travaux.....

Adresse du chantier.....

Voies empruntées.....

.....

Date(s) d'intervention.....

Fait à Salon de Provence

Le demandeur,

Le.....

Avis Voirie

☐ Soumis à Dérogation de tonnage

☐ Non soumis à Dérogation de tonnage

Police Administrative

☎ 04. 90.44.89.62 –

e-mail : police-administrative@salon-de-provence.org

